



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0

Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833

Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL

2023-2024-2025

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez devant être en vigueur durant les exercices financiers 2023-2024-2025, a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2022, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures régulières de bureau ou sur le site de la MRC de Matawinie

Conformément à l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2023;
- être déposée à l'endroit suivant :

*Municipalité Régionale de Comté de Matawinie
3184, Première Avenue
Rawdon (Québec) J0K 1S0*

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement 163-2014 de la M.R.C. de Matawinie et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 12 octobre 2022

Signature :

Elyse Bellejose
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez